

**DIRECTION DE L'ÉDUCATION  
COMITÉ DES POLITIQUES D'ÉDUCATION**

**Groupe d'experts nationaux sur la formation des migrants**

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS  
NATIONAUX SUR LA FORMATION DES MIGRANTS**

**21 et 22 janvier 2008, Paris (France)**

Contact : Deborah Rosevaere ; tél.: + 33 (1) 45 24 17 54 ; mél : Deborah.Rosevaere@oecd.org  
Contact : Miho Taguma ; tél. : + 33 (1) 45 24 92 65 ; mél : Miho.Taguma@OECD.org  
Contact : Deborah Nusche ; tél. : + 33 (1) 45 24 78 01 ; mél : Deborah.Nusche@OECD.org

**JT03241216**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format



## COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS NATIONAUX SUR LA FORMATION DES MIGRANTS

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EDU/EDPC/MI/A(2008)1/REV1

1. Le Groupe **ADOPTÉ** l'ordre du jour.

### 2. DISCOURS DE BIENVENUE

2. M. Aart de Geus, Secrétaire général adjoint chargé des questions d'éducation souhaite la bienvenue aux participants. Après avoir souligné le fait que le thème des migrations figure en tête de liste des priorités de l'OCDE, il rappelle que si les mouvements et les expériences migratoires diffèrent d'un pays à l'autre, tous les systèmes et toutes les politiques d'éducation sont confrontés aux problèmes complexes que pose l'intégration des migrants. Dans ce domaine, estime-t-il, l'inaction a un coût économique et social élevé et les sensibilités politiques peuvent rendre difficile l'adoption et la mise en œuvre de réformes efficaces. C'est pourquoi il conclut qu'il est urgent de faire l'inventaire des méthodes "qui marchent" en matière de formation des migrants.

3. Au nom du Directeur de la Direction de l'éducation, M. Bernard Hugonnier, le Directeur adjoint lance l'examen thématique consacré à la formation des migrants. Il observe que les questions touchant aux immigrants et à leurs enfants sont des thèmes transversaux des travaux de la Direction et insiste sur le fait que l'intégration des enfants d'immigrés dans les systèmes d'éducation est la clé de leur intégration dans l'ensemble de la société. Il invite les pays à participer activement à la réunion afin de définir les contours du projet compte tenu de leurs besoins et de leurs attentes.

### 3. ÉLECTION DU BUREAU

4. Le Groupe d'experts nationaux élit M. Jan Levy (Norvège) à sa présidence et Mmes Breda Naughton (Irlande) et Nadine Prost (France) aux deux sièges de vice-président.

### 4. PRÉSENTATION DE L'EXAMEN THÉMATIQUE SUR LA FORMATION DES MIGRANTS ET DÉBAT SUR LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS ET LE CALENDRIER

EDU/EDPC/MI(2008)1  
EDU/EDPC/MI/RD(2008)1

5. Mme Miho Taguma présente ce point de l'ordre du jour. Pour accroître l'impact des examens réalisés dans le cadre des activités du Comité des politiques d'éducation, il est proposé d'améliorer la méthode de travail adoptée pour le projet, c'est-à-dire : 1) de rationaliser le processus, 2) de produire des résultats dans les meilleurs délais, et 3) de mettre l'accent sur le ciblage. Dans le même esprit, il faudra par ailleurs que les pays et le Secrétariat mettent au point ensemble une méthode de communication efficace.

6. M. Christian Lamhauge Rasmussen (Danemark) prend ensuite le relais pour animer le débat. Il met tout d'abord l'accent sur l'enjeu que représente l'intégration, en particulier dans le domaine de la formation, et sur la ferme détermination politique qui doit se manifester à cet égard dans le pays. Selon lui, l'examen de l'OCDE doit être conçu comme un élément du processus de décision concernant la formation des migrants et c'est pourquoi il doit produire des résultats résolument *orientés vers l'action*. Les rapports généraux sur les pays seront à son avis une bonne source d'information pour apprendre ce qui se fait ailleurs, et les notes par pays devraient permettre de formuler des recommandations pratiques fondées sur des informations et sur des faits, et non sur des opinions. Il approuve la nouvelle approche qui consistera pour le Secrétariat à rédiger les notes par pays de manière à garantir leur caractère pratique. Le Danemark espère pouvoir disposer rapidement d'informations concises et de données factuelles de la part de l'OCDE et se déclare favorable à ce que le rapport de synthèse soit avant tout conçu comme une aide concrète à la décision destinée à ceux qui élaborent les politiques.

7. La discussion porte ensuite sur les objectifs, l'organisation et le contenu envisagés pour chaque résultat. Les commentaires formulés par l'expert danois suscitent l'approbation générale. Plusieurs délégués voudraient savoir s'il serait possible de demander à tous les pays de préparer un court rapport sur leur situation (au lieu du rapport général) pour faire un large tour d'horizon des expériences nationales. Deux délégués estiment que les aspects interdisciplinaires et les aspects locaux du phénomène étudié devraient trouver un écho dans les recommandations des notes par pays. Le rapport de synthèse devrait être concis et très concret, sur le modèle de publications comme le rapport de l'OCDE sur l'équité ou le Guide pratique OCDE/UE sur l'orientation professionnelle à l'intention des décideurs.

8. Le Groupe d'experts nationaux sur la formation des migrants :

- **ADOPTE** les résultats proposés, comme suit :
  - Les rapports généraux sur les pays rassembleront des informations qui permettront aux pays d'apprendre les uns des autres, avec une partie descriptive (décrivant les problèmes qui se posent, les solutions apportées et les résultats obtenus) et une partie analytique (expliquant ce qui marche et ce qui ne marche pas, et pourquoi).
  - Un questionnaire succinct sera soumis à tous les pays afin que les conclusions de l'analyse reflètent la diversité des situations.
  - Les notes par pays pointeront les problèmes et formuleront des recommandations pratiques fondées sur des observations, des informations et des recherches approfondies – et pas sur des opinions prédéfinies.
  - Les notes par pays contiendront des recommandations orientées vers l'action publique qui aideront les décideurs à agir de façon réaliste – pour réformer ou adapter des politiques en tenant compte à la fois d'une approche globale et d'une approche spécifique.
  - Le rapport de synthèse final sera concis et s'adressera avant tout aux décideurs.
- **ADOPTE** le processus et le calendrier proposés, comme suit :
  - Le Secrétariat préparera des instructions pour l'établissement du rapport général par pays, un questionnaire à soumettre à tous les pays et un projet de méthode de communication d'ici la fin de mars 2008.

- Les pays feront part de leurs observations au sujet du projet de méthode de communication avant la fin avril 2008 et chercheront avec le Secrétariat les moyens d'accroître l'impact des résultats escomptés à l'intérieur des pays et auprès du grand public.
- Les pays dans lesquels une visite est prévue soumettront leur rapport général avant la fin mai 2008.
- D'autres pays seront invités à répondre à un questionnaire succinct avant la fin juillet 2008.
- Les examens par pays commenceront en octobre 2008, c'est-à-dire après la mise en place de la base de données établie à partir des rapports généraux, des enquêtes sur le terrain et des études analytiques.

**5. INCIDENCES SOCIOÉCONOMIQUES DE  
L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS : QUELLES  
CONSÉQUENCES POUR LES POLITIQUES DE  
L'ÉDUCATION ?**

EDU/EDPC/MI/RD(2008)2

9. M. Georges Lemaitre présente le thème abordé sous ce point de l'ordre du jour et informe le Groupe des travaux sur les migrations entrepris par DELSA. Il souligne le lien qui existe entre les résultats scolaires des migrants et leur devenir professionnel et observe que les enfants des familles immigrées peu instruites cumulent un double handicap lié au manque d'instruction de leurs parents et à leur statut d'immigré. Pour lui, les principales questions à étudier sont donc : 1) comment compenser ce double handicap, 2) comment remédier à la sous-représentation des enfants d'immigrés dans les filières de l'enseignement professionnel, et 3) comment faciliter leur insertion sur le marché du travail. Il explique en réponse à des questions que les résultats scolaires des enfants de familles immigrées plus instruites que la moyenne peuvent être comparables à ceux des enfants autochtones, mais que cela ne leur ouvre pas pour autant des perspectives comparables sur le plan professionnel.

**6. QUE NOUS DISENT LES TRAVAUX DE RECHERCHE  
AU SUJET DE L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS  
IMMIGRÉS ? ET RÉSULTATS D'AUTRES TRAVAUX  
DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA  
REVUE DE LITTÉRATURE**

EDU/EDPC/MI/RD(2008)3  
EDU/EDPC/MI/RD(2008)4  
EDU/EDPC/MI/RD(2008)5  
EDU/EDPC/MI/RD(2008)6

10. Cette session offre l'occasion de faire un tour d'horizon des autres travaux de la Direction de l'éducation relatifs à la formation des migrants. Mme Claire Shewbridge récapitule les principales conclusions des cycles d'évaluation PISA 2003 et 2006. Selon elle, l'enquête PISA est une source fiable de données comparables à l'échelle internationale sur les résultats scolaires des élèves issus de l'immigration par rapport à ceux des élèves autochtones et des élèves d'autres pays. Le PISA fournit aussi d'autres données intéressantes telles que le pays de naissance, le milieu socio-économique, la langue parlée à la maison et la façon dont ces facteurs influent sur les résultats scolaires. En revanche, le PISA ne fournit *pas* d'informations sur l'origine ethnique et se limite à quelques renseignements concernant la nationalité.

11. M. Francisco Benavides présente le projet du CERI sur la formation des enseignants au service de la diversité, un projet d'une durée de deux ans qui doit se dérouler parallèlement à l'examen sur la formation des migrants et qui a pour but d'informer les enseignants sur les méthodes pédagogiques adaptées à la diversité. M. Bruno Della-Chiesa présente le projet du CERI consacré à la

mondialisation et à la diversité linguistique, qui s'intéresse aux principaux facteurs favorisant un bon apprentissage de la langue et aux conséquences de la maîtrise des langues pour le devenir socio-professionnel. Mme Tracey Burns expose les résultats de la recherche documentaire sur l'enseignement et la diversité qui a été effectuée avec le concours du fonds central pour les projets prioritaires du Secrétaire général.

12. Le président souligne l'importance de la collaboration entre ces différents projets et l'examen sur la formation des migrants. Le Groupe confirme la pertinence des travaux entrepris. Certains délégués estiment que l'examen sur la formation des migrants doit aller au-delà de l'analyse des données tirées du PISA en complétant celles-ci par d'autres données nationales sur des facteurs tels que l'origine ethnique et la nationalité des immigrants. Plusieurs délégués expriment des réserves quant aux critères restrictifs utilisés dans les travaux passés en revue et sont d'avis qu'il faudrait tenir compte également d'autres travaux de recherche publiés dans des langues autres que l'anglais.

## **7. COOPERATION AVEC LA COMMISSION EUROPEENNE**

EDU/EDPC/MI/RD(2008)7

13. Laura Cassio, déléguée de la Commission européenne, présente ce point de l'ordre du jour. La Commission européenne va publier en avril 2008 un Livre vert sur le thème Formation et Migration qui met l'accent sur les élèves immigrés issus de milieux défavorisés, ce groupe étant compris au sens large comme englobant également les minorités. Philia Thalgott, du Conseil de l'Europe, présente les activités de son institution liées au thème étudié et décrit à cette occasion le Cadre européen commun de référence pour les langues et le travail d'analyse des politiques linguistiques.

14. Le débat se focalise sur les questions de définition et de terminologie. Plusieurs délégués estiment qu'il faudrait déterminer si les élèves issus de minorités et les migrants internes doivent être pris en compte dans le cadre de l'examen sur la formation des migrants. On fait remarquer par ailleurs que cet examen ne devrait pas s'intéresser uniquement aux élèves issus de milieux défavorisés mais essayer au contraire de donner une bonne image de la situation des enfants d'immigrés dans leur ensemble. Le terme 'intégration' soulève des questions car il a des acceptions très différentes selon les pays.

## **8. EXPERIENCE DES PAYS : QUELLES POLITIQUES ? QUELS RESULTATS ?**

EDU/EDPC/MI/RD(2008)8

EDU/EDPC/MI/RD(2008)9

EDU/EDPC/MI/RD(2008)10

EDU/EDPC/MI/RD(2008)11

15. Cette séance est l'occasion pour les pays de faire part de leur expérience en matière d'évaluation des politiques d'éducation en direction des migrants. M. Gaby Hostens, délégué de la Flandre (Belgique), expose au Groupe les solutions flamandes : les politiques flamandes dans ce domaine mettent essentiellement l'accent sur les compétences dans la langue de scolarisation, l'éducation et la prise en charge des jeunes enfants, le financement des écoles en fonction des indicateurs socio-économiques, le renforcement de l'encadrement scolaire et l'adaptation des compétences pédagogiques des enseignants au service de la diversité.

16. Mme Frances Kelly, déléguée de la Nouvelle-Zélande, explique les principales mesures prises pour améliorer les résultats scolaires des enfants de migrants dans son pays : apprentissage de la langue, aide aux enseignants et mise en place de coordonnateurs pédagogiques pour les réfugiés. Ces politiques sont évaluées dans le cadre de programmes de suivi permettant de mesurer les progrès des élèves à différents âges.

17. Mme Katherine Daly, déléguée de l'Angleterre (RU), présente le New Arrivals Excellence Programme (NAEP), qui propose un ensemble d'outils pour aider les écoles à améliorer l'accueil réservé aux nouveaux arrivants. Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact du programme, mais les élèves sont évalués par les enseignants à différents âges et un système de suivi des minorités ethniques a été mis en place en 2003.

18. Mme Rosario Sánchez Núñez-Arenas, déléguée de l'Espagne, explique comment les collectivités autonomes espagnoles se sont attaquées au problème de l'immigration massive, un phénomène nouveau pour elles. Parmi les programmes mis en place figurent des cours intensifs de langue (deux heures par jour), des mesures de soutien destinées aux familles et aux communautés, la formation des enseignants à la gestion de la diversité et la création d'observatoires des discriminations. L'Espagne ne dispose pas de statistiques sur les élèves issus de l'immigration parce que le phénomène est nouveau, mais aussi parce que cela pourrait être une source de discrimination.

19. Mme Anne Brit Udahl, déléguée de la Norvège, explique que le gouvernement norvégien est attaché à promouvoir la diversité linguistique et culturelle dans l'enseignement. Il a mis en place un nouveau programme scolaire pour l'enseignement du norvégien élémentaire et pour l'enseignement dans la langue maternelle, un outil d'évaluation commun pour tester les compétences linguistiques des élèves et des ressources pédagogiques pour les enseignants chargés d'inculquer les notions de base de la langue norvégienne. L'intervention précoce, au stade préscolaire, est fortement privilégiée. Pour évaluer l'efficacité du dispositif, la Norvège a réintroduit des tests nationaux dont les résultats peuvent être ventilés pour appréhender la situation des enfants d'immigrés, réuni un vaste ensemble de données et entrepris des études sur les retombées scolaires de ces mesures.

20. Le Groupe confirme qu'il est important pour les pays de pouvoir apprendre les uns des autres, mais certains délégués invitent à la prudence dans les comparaisons internationales. Le Groupe débat des différences nationales dans les politiques d'intégration. Certains considèrent que les données sur la nationalité et l'origine ethnique sont indispensables pour concevoir des politiques appropriées, alors que pour d'autres, ces données sont moins importantes que les caractéristiques socio-économiques des familles immigrées. Plusieurs délégués estiment qu'on doit opérer une distinction entre enfants d'immigrés et enfants appartenant à des minorités linguistiques ; d'autres pensent au contraire qu'on peut les englober dans le même groupe.

21. Un certain nombre de délégués insistent sur l'importance que revêt l'intégration des enfants d'immigrés dans le système scolaire pour éviter la ségrégation. Plusieurs soulignent le caractère bénéfique d'un environnement multiculturel pour l'acquisition de connaissances et de compétences sociales et interculturelles, aussi bien pour les enfants natifs du pays que pour les enfants immigrés. Il est indiqué que le choix de l'école peut être un facteur de ségrégation ou de concentration des enfants d'immigrés dans certains établissements, malgré les mesures prises pour favoriser l'intégration.

22. L'apprentissage de la langue apparaît comme un thème majeur du débat. Sont soulevées en particulier les questions du calendrier et de la durée des programmes, de l'intégration de l'enseignement de base de la langue dans toutes les classes et des moyens de sensibiliser les enseignants des différentes disciplines aux méthodes d'action pédagogique au service de la diversité. Certains délégués insistent sur l'importance à attacher au bilinguisme, tandis que d'autres considèrent l'enseignement dans la langue maternelle essentiellement comme un moyen d'aider les enfants à apprendre la langue du pays d'accueil.

**9. LA NOUVELLE STRATEGIE DE L'OCDE POUR LE SITE WEB DE L'OCDE, LES FORUMS DE L'OCDE ET LA RÉUNION DU CONSEIL AU NIVEAU DES MINISTRES CONCERNANT LES 'MIGRATIONS'**

23. M. John West, de la Direction des relations extérieures et de la communication (PAC), présente ce point de l'ordre du jour. Il décrit le site web de l'OCDE sur la formation des migrants et expose la nouvelle stratégie de PAC en ce qui concerne le site web de l'OCDE, les forums de l'OCDE et la RCM dans le domaine des migrations. Il attire l'attention sur la priorité accordée par l'OCDE à l'"économie politique de la réforme" et propose que l'examen sur la formation des migrants mette l'accent sur les meilleurs moyens d'appliquer les réformes dans ce domaine. Il informe par ailleurs le Groupe que l'équipe chargée de cet examen se concertera avec PAC pour mettre au point une stratégie de communication.

**10. EXPÉRIENCE DES PAYS: EXPÉRIENCE D'UN PAYS EXPÉDITEUR** EDU/EDPC/MI/RD(2008)12

24. Mme Li Renzhu, déléguée de la Chine, présente ce point en abordant le cas des migrants chinois à l'intérieur même de la Chine et à l'étranger. La Chine connaît de vastes flux de migration temporaire qui posent des problèmes particuliers au système éducatif, tant en termes de suivi des élèves que d'intégration. Elle évoque également l'émigration massive d'étudiants chinois à l'étranger et les questions que cela soulève. Plusieurs délégués soulignent l'intérêt de l'expérience chinoise pour leur propre pays en tant que pays hôte et les relations de responsabilité mutuelle qui se développent actuellement entre pays et régions de départ et d'arrivée.

**11. PRINCIPALE(S) QUESTION(S) DE FOND À TRAITER DANS L'EXAMEN THÉMATIQUE** EDU/EDPC/MI(2007)2  
EDU/EDPC/MI/RD(2008)13

25. Mme Miho Taguma présente ce point de l'ordre du jour. Elle expose les propositions avancées en ce qui concerne la portée de l'activité projetée et la question centrale à traiter, à savoir : quelles sont les politiques les plus aptes à favoriser une bonne intégration des enfants d'immigrés dans le système éducatif ? Trois critères sont privilégiés pour l'examen : l'accès, la participation et la réussite des élèves ; une approche analytique, des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, et les principales caractéristiques de l'examen, notamment le champ couvert, les groupes, les niveaux de scolarité, les parties prenantes et les interventions étudiées, font également partie de la définition du projet.

26. M. Anders Widholm, délégué de la Suède, est invité à faire part de ses réactions et à mener le débat sur les propositions. Il encourage les pays à participer à cet exercice en plus grand nombre de manière à ce que chacun puisse tirer parti de l'expérience des autres. Globalement, il approuve les propositions faites car elles cadrent avec le contexte suédois. Il juge important pour une démarche rationnelle de s'en tenir aux trois critères envisagés. Ses remarques portent sur sept points. Premièrement, il plaide pour que l'on prenne en compte la diversité et la structure des schémas d'immigration dans chaque pays. Deuxièmement, il insiste sur la nécessité de définir l'"accès" au regard des obstacles juridiques, de la ségrégation, du logement, etc. Troisièmement, il fait valoir que le plus grand défi en termes de "participation" est celui que pose au système scolaire l'absorption de nouvelles "vagues" d'immigrants. Quatrièmement, la Suède a toujours fait un effort pour proposer un enseignement dans la langue maternelle afin de promouvoir le multiculturalisme et d'améliorer les résultats des élèves. Mais on constate aujourd'hui une certaine hésitation au sein du gouvernement quant à la démarche à adopter à cet égard dans l'avenir. Cinquièmement, il lui semble que l'approche analytique ne devrait pas se limiter à une sélection d'interventions, mais qu'elle devrait aussi s'appliquer à certaines mesures générales destinées à tous les publics et qui ont été particulièrement bénéfiques

pour les enfants d'immigrés. Sixièmement, il approuve les indicateurs proposés, mais suggère d'y ajouter celui du sexe. Septièmement, enfin, il pense qu'il serait préférable de se concentrer sur les migrations internationales et ne pas mêler la question des minorités autochtones à l'exercice.

27. Les membres du Groupe accueillent l'ensemble des propositions avec satisfaction. Ils sont d'accord sur le fait que l'accès, la participation et la réussite des élèves sont des critères essentiels pour mesurer les résultats de l'enseignement et proposent d'aller au-delà du cadre juridique pour examiner à la fois les obstacles et les facteurs de succès. Ils approuvent la plupart des indicateurs proposés et en suggèrent quelques autres. Cependant, un certain nombre de pays expriment des réserves quant à la formulation de la question centrale du projet à cause de l'utilisation du terme 'intégration'. De fait, plusieurs délégués soulèvent la question de la terminologie employée (c'est-à-dire du statut d'immigrant en général, de la distinction entre première et deuxième génération, des minorités, des élèves autochtones et du statut des élèves rom). Plusieurs délégués expriment en outre des craintes au sujet du choix et de la collecte des indicateurs, en termes de capacité de mesure, de comparabilité, de disponibilité et d'utilisation. Si quelques délégués font part de leur intérêt pour un examen plus large qui évaluerait l'intégration des élèves immigrés dans la société en général, à partir de mesures des compétences clés telles que définies dans le cadre du programme DeSeCo de l'OCDE, d'autres attirent l'attention sur la faisabilité d'une telle entreprise et sur les contraintes de calendrier, estimant préférable de se concentrer sur les résultats scolaires.

28. Les pays qui ont accepté de participer à l'examen par pays se font l'écho du délégué suédois pour encourager d'autres pays à se joindre à eux. D'autres envisagent une autre forme de participation, par exemple en contribuant activement aux réunions et en répondant à un questionnaire, sans avoir à prendre part aux examens.

29. Mme Deborah Roseveare propose deux solutions pour éviter le terme 'intégration' dans la formulation de la question centrale du projet. Le Secrétariat prend note des différentes priorités d'action dans les différents pays et rappelle que si l'axe central du projet a été défini pour rationaliser le processus d'analyse, les pays n'en demeurent pas moins libres de déterminer, les priorités de l'examen auquel ils acceptent de se soumettre, en concertation avec le Secrétariat, afin que soient traitées les questions les plus importantes pour eux.

30. Le Secrétariat remercie le Groupe d'experts pour sa contribution qui servira à préparer le projet de lignes directrices pour l'établissement des rapports généraux sur les pays. Il souligne l'importance d'une large participation au projet et encourage tous les pays à répondre à un bref questionnaire qui sera préparé par ses soins et fera partie du rapport général sur le pays. Le Secrétariat précise que l'examen sur la formation des migrants s'inscrit dans le cadre de l'activité générale (résultat) 'Education et diversité' figurant dans le programme de travail, laquelle comprend un volet distinct consacré à l'éducation des autochtones, comme l'a demandé la communauté éducative autochtone. Le Secrétariat a pris note de la question de la terminologie et adoptera les catégories et termes utilisés dans l'enquête du PISA ou dans les travaux de DELSA. Le Secrétariat aura de nouveaux entretiens avec un groupe *ad hoc* de pays intéressés à propos de la collecte et du choix des indicateurs qu'il intégrera ensuite aux lignes directrices pour la préparation des rapports généraux sur les pays.

31. Le Groupe d'experts nationaux sur la formation des migrants :

- **DECIDE** que la question centrale de l'examen thématique sera : quelles sont les politiques propres à favoriser la réussite scolaire des migrants de première et deuxième génération ?



- **DECIDE** que l'examen thématique ne s'intéressera pas seulement à certaines interventions spécifiques mais aussi aux politiques générales dont les élèves immigrés peuvent grandement bénéficier.
- **DECIDE** que le Secrétariat aura de nouveaux entretiens avec les pays intéressés à propos de la collecte et du choix des indicateurs.
- **DECIDE** que les questions concernant l'accès, la participation et les résultats des élèves sont les questions les plus importantes et que le problème de la ségrégation doit être traité séparément.
- **DECIDE** que l'accent doit être mis sur l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, mais que l'examen doit aussi prendre en considération la question de l'accès et/ou de la transition vers l'enseignement supérieur, s'il y a lieu.

## 12. QUESTIONS DIVERSES

EDU/EDPC/MI/RD(2008)14

32. Le président note que le TUAC a demandé s'il pouvait prendre part aux travaux du Groupe et celui-ci **DECIDE** d'inviter le BIAC et le TUAC à assister aux réunions du Groupe.

33. Le président présente le projet de conclusions de la réunion. Il annonce que la prochaine réunion se tiendra en octobre 2008 à Paris.

34. Mme Miho Taguma présente le plan d'action et précise les prochaines échéances que le Secrétariat et les pays devront observer pour garantir de part et d'autre le respect du calendrier. Mme Deborah Roseveare rappelle aux délégués que les pays qui souhaitent faire l'objet d'une visite sur le terrain doivent faire parvenir leur demande le 28 mars au plus tard et que le coût de la participation est de 65 000 euros.

**ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS**

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS  
NATIONAUX SUR L'EXAMEN THÉMATIQUE CONSACRÉ À LA FORMATION DES  
MIGRANTS**

**21/1/2008 - 22/1/2008**

**Austria/Autriche**

Mr. Ruediger TEUTSCH  
Director  
Austrian Federal Ministry for Education, the Arts and Culture –  
Interkulturelles Zentrum  
Bacherplatz 10  
A-1050 Vienna  
Austria

Tel: +43 1 586 75 44 - 13  
Fax: +43 1 586 75 44 - 9  
Email: ruediger.teutsch@iz.or.at

Ms. Elfie FLECK  
Head of Subdivision for Intercultural Education  
V/12  
Federal Ministry for Education, the Arts and Culture  
Minoritenplatz 5  
A-1014 Vienna  
Austria

Tel: +43 1 53120-2553  
Fax: +43 1 53120- 81 2599  
Email: elfie.fleck@bmukk.gv.at

**Belgium/Belgique**

M. Gaby HOSTENS  
Directeur Général  
Ministère de la Communauté flamande  
Bld du Roi Albert II, 15  
1210 Bruxelles

Tel: +32 2 553 89 01  
Fax: + 32 2 553 89 05  
Email: gaby.hostens@ond.vlaanderen.be

**Denmark/Danemark**

Mr. Christian Lamhauge RASMUSSEN  
Head of Section  
Ministry of Education  
Frederiksholms Kanal 26  
DK-1220 Copenhagen K

Tel: +45 3392 5418

Email: Christian.Lamhauge.Rasmussen@uvm.dk

**Finland/Finlande**

Mr. Heikki KOKKALA  
Counsellor  
Permanent Delegation  
6 rue de Franqueville  
75116 Paris  
France

Tel: + 33 1 45 24 72 92

Fax: + 33 1 45 20 63 04

Email: heikki.kokkala@formin.fi

**France/France**

M. Patrick DOSTES  
Conseiller  
Délégation Permanente  
5 rue Oswaldo Cruz  
75016 Paris  
France

Tel: +33 1 43 17 57 01

Fax: +33 1 43 17 58 32

Email: patrick.dostes@diplomatie.gouv.fr

Mme Claire EXTRAMIANA  
délégation générale à la langue française et aux langues de France  
ministère de la Culture et de la Communication  
27 rue jacques lemercier  
78000 versailles  
France

Tel: 0140153547

Email: claire.extramiana@culture.gouv.fr

Mme Nadine PROST  
Chargée de mission pour l'OCDE  
Direction des relations européennes, internationales et de la  
coopération  
Ministère de l'Education nationale / Ministère de l'enseignement  
supérieur et de la recherche  
1 rue Descartes  
75005 Paris  
France

Tel: +33 (0)1 55 55 75 31  
Fax: +33 (0)1 55 55 61 23  
Email: nadine.prost@education.gouv.fr

**Germany/Allemagne**

Mr. Volker BAUSCH  
Ministry of Culture of the Federal State of Hesse  
Luisenplatz 10  
65185 Wiesbaden  
Germany

Tel: +49-611-368-2634  
Fax: +49-611-368-1634  
Email: v.bausch@hkm.hessen.de

**Hungary/Hongrie**

Mrs. Martina BEKE  
Attaché  
Permanent Delegation  
140, avenue Victor-Hugo  
75116 Paris  
France

Tel: + 33 1 53 65 65 00  
Fax: + 33 1 47 55 80 60  
Email: mbeke@kum.hu

András FORGÁCS  
Adviser  
Ministry of Education  
Szalay u. 10-14  
1055 Budapest  
Hungary

Tel: +36(1) 473 7576  
Fax: +36(1) 269 3629  
Email: andras.forgacs@okm.gov.hu

**Ireland/Irlande**

Ms. Breda NAUGHTON  
Principal Officer  
Integration Unit  
Department of Education and Science  
Training College Building,  
Department of Education and Science  
Marlborough St  
Dublin 1  
Ireland

Tel: +35318892496  
Fax: +35318896596  
Email: Breda\_naughton@education.gov.ie

**Italy/Italie**

Mrs. Paola COLITTI  
Commercial Attaché  
Permanent Delegation  
50, rue de Varenne  
75007 Paris  
France

Tel: +33(0)1 44 39 21 61  
Fax: +33(0)1 42 84 08 59  
Email: paola.colitti@esteri.it

M. Rosario Sergio MANISCALCO  
Administrative officer  
Directorate General for International Relations  
Italian Ministry of Education  
Viale Trastevere, 76/A  
00153 Roma  
Italy

Tel: +390658493392  
Fax: +390658492242  
Email: rosariosergio.maniscalco@istruzione.it

Lisa RUSTICO  
Permanent Delegation of Italy to the O.E.C.D.  
50, RUE DE VARENNE  
75007 PARIS  
France

Email: stagista3@esteri.it

**Korea/Corée**

Mr. Bong Gun CHUNG  
Minister  
Education  
Permanent Delegation  
4 Place de la Porte de Passy  
75016 Paris  
France

Tel: +33 (1) 44 05 20 72  
Email: bchung@moe.go.kr

Mr. Minsik HONG  
First Secretary  
EDPC, CERI  
Permanent Delegation  
4 Place de Porte de Passy  
75016 Paris  
France

Tel: + 33 (1) 44 05 21 81  
Fax: + 33 (1) 47 04 29 78  
Email: mshong@moe.go.kr

**Mexico/Mexique**

Mr. Gerardo FRANCO BARRALES  
Analyst  
Permanent Delegation of Mexico to the OECD  
8 rue de Berri  
75008 Paris  
France

Tel: +33 1 56 59 29 29  
Fax: +33 1 45 63 03 63  
Email: gfranco@delegamexocde.org

**Netherlands/Pays-Bas**

Ms. Elisabeth VAN WELIE  
Director  
Ministry of Education, Culture and Science  
P.O. Box 16375/IPC 5200  
2500 BJ The Hague  
Netherlands

Tel: +31 70 412 2877  
Fax: +31 70 4122143  
Email: e.a.a.m.vanwelie@minocw.nl

**New Zealand/  
Nouvelle-Zélande**

Ms. Frances KELLY  
Education Counsellor  
New Zealand Embassy  
Ministry of Education  
Square de Meeus, 1  
1000 Brussels  
Belgium

Tel: +32 2 550 12 34  
Fax: +32 2 513 48 56  
Email: frances.kelly@minedu.govt.nz

**Norway/Norvège**

Ms. Anne-Brit UDAHL  
Senior Adviser  
Ministry of Education and Research  
P.O. Box 8119 Dep  
0032 Oslo  
Norway

Tel: +47 22 24 76 69  
Fax: +47 22 24 27 31  
Email: abu@kd.dep.no

Mr. Jan LEVY  
Embassy Counsellor  
Permanent Delegation  
33, rue de Franqueville  
75116 Paris  
France

Tel: +33 1 45 24 97 86  
Fax: +33 1 45 20 08 82  
Email: jan.levy@mfa.no

Mrs. Synne Nordmark BØRSTAD  
Advisor  
Ministry of Education and Research  
AKERSG. 44  
POSTBOKS 8119 DEP  
0032 OSLO

Tel: +47 22247669  
Email: snb@kd.dep.no

**Poland/Pologne**

Mrs. Barbara SKACZKOWSKA  
Counsellor  
Department of International Cooperation  
Ministry of National Education and Sport  
al. Szucha 25  
00-918 Warsaw  
Poland

Tel: +48 22 3474 629  
Fax: +48 22 3474 253  
Email: barbara.skaczkowska@men.gov.pl

**Portugal/Portugal**

Mr. Gabriel BASTOS  
Conseiller Technique  
Permanent Delegation  
10 Bis rue Edouard Fournier  
75116 Paris  
Portugal

Tel: +33 1 45 03 34 61  
Fax: +33 1 45 03 22 03  
Email: gabriel.bastos@ocde-portugal.com

**Spain/Espagne**

Mme Isabel ALBERDI ALONSO  
Conseiller pour l'Education  
Délégation Permanente  
22, avenue Marceau  
75008 Paris  
France

Tel: + 33 (1) 44 43 30 43  
Fax: + 33 (1) 44 43 30 51  
Email: isabel.alberdi@mec.es

Ms. Rosario SANCHEZ NUÑEZ-ARENAS  
Conseiller Technique  
Institute de la Evaluation  
Ministère de l'Education et de la Science  
C/ San Fernando del Jarama 14  
28002 Madrid

Tel: 00 34 91 74 59 238  
Email: rosario.sanchezn@mec.es



**Sweden/Suède**

Mr. Per BÅVNER  
Desk Officer  
Ministry of Education and Research  
Drottninggatan 16  
103 33 Stockholm  
Sweden

Tel: +46 8 405 20 18  
Fax: +46 8 21 94 78  
Email: per.bavner@education.ministry.se

Mr. Anders WIDHOLM  
Desk Officer  
Ministry of Education and Research  
Drottninggatan 16  
103 33 Stockholm  
Sweden

Tel: +46 8 405 37 48  
Fax: +46 8 20 32 55  
Email: anders.widholm@education.ministry.se

**Switzerland/Suisse**

M. Christian SCHERRER  
Conseiller d'ambassade  
Délégation Permanente  
28, rue de Martignac  
75007 Paris  
France

Tel: +33 1 49 55 74 61  
Fax: +33 1 45 51 01 49  
Email: christian.scherrer@eda.admin.ch

**Turkey/Turquie**

Mr. Ertan YALCIN  
First Secretary  
Permanent Delegation  
9, rue Alfred-Dehodencq  
75116 Paris  
France

Tel: +33 1 42 88 50 02  
Fax: +33 1 45 27 28 24  
Email: eyalcin@mfa.gov.tr

Mr. Meral HACIPASAOGLU  
Deputy Director-General  
General Directorate of Foreign Relations  
Ministry of National Education  
Milli Egitim Bakanligi  
Ataturk Bulvari  
Bakanliklar  
06648  
Turkey

Tel: 90 312 418 06 09  
Fax: 90 312 418 82 89  
Email: meralh@meb.gov.tr

**United Kingdom/Royaume-  
Uni**

Mrs. Katherine DALY  
Cross -Phase Programme Director for Inclusion  
The National Strategies  
37 Lansdown Road  
DA14 4EH Sidcup  
United Kingdom

Tel: +44 7920 586624  
Email: Kate.daly@nationalstrategies.co.uk

**EC/CE**

LAURA CASSIO  
Administrateur  
Commission Européenne - EAC  
MADOU 11/55  
B-1049 Bruxelles  
Belgium

Tel: +32(2) 296 1705  
Email: laura.cassio@ec.europa.eu

**China/Chine**

Ms. Renzhu LI  
Division Director  
National Center for Education Development Research  
Ministry of Education  
37 Damucang Hutong,  
Xidan,  
100816 Beijing,  
China

Tel: +86 10 66096550  
Fax: +86 10 66097042  
Email: lirenzhu@moe.edu.cn

Mr. Yubiao SHEN  
Programme Officer  
Department for International Co-operation and Exchanges  
Ministry of Education  
37 Damucang Hutong  
Xi'dan  
100816 Beijing  
China

Tel: +86 10 6609 7620  
Fax: +86 10 6601 3647  
Email: shenyb@moe.edu.cn

**Council of Europe/Conseil  
de l'Europe**

Ms. Philia THALGOTT  
Administrator  
Language Policy Division – DG IV  
Council of Europe  
Avenue de l'Europe  
67075 Strasbourg Cedex  
France

Tel: +33 388 41 26 25  
Fax: +33 388 41 27 50  
Email: philia.thalgott@coe.int

**OECD/OCDE**

Mr. Aart DE GEUS  
Deputy Secretary-General  
SGE  
OECD  
Château de la Muette 220  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 89 50  
Email: Aart.DEGEUS@oecd.org

M. Francisco BENAVIDES  
Analyst  
EDU/CERI  
OECD  
Tour Europe 2383  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 99 13  
Email: Francisco.BENAVIDES@oecd.org

Ms. Tracey BURNS  
Analyst  
EDU/CERI  
OECD  
Tour Europe 2383  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 14 75  
Email: Tracey.BURNS@oecd.org

M. Bruno DELLA-CHIESA  
Senior Analyst  
EDU/CERI  
OECD  
Tour Europe 2379  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 92 54  
Email: Bruno.DELLA-CHIESA@oecd.org

Ms. Barbara ISCHINGER  
Director  
EDU  
OECD  
Tour Europe 2271  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 92 10  
Email: Barbara.ISCHINGER@oecd.org

Mr. Georges LEMAITRE  
Principal Administrator (International Migration)  
ELS/NEIM  
OECD  
Annexe Monaco 419  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 91 63  
Email: Georges.LEMAITRE@oecd.org

Mr. Thomas LIEBIG  
Administrator (Integration)  
ELS/NEIM  
OECD  
Annexe Monaco 417  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 90 68  
Email: [Thomas.LIEBIG@oecd.org](mailto:Thomas.LIEBIG@oecd.org)

Ms. Deborah NUSCHE  
Policy Analyst  
EDU/ETP  
OECD  
Tour Europe 2206  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 78 01  
Email: [Deborah.NUSCHE@oecd.org](mailto:Deborah.NUSCHE@oecd.org)

Ms. Deborah ROSEVEARE  
Head of Division  
EDU/ETP  
OECD  
Tour Europe 2211  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 17 54  
Email: [Deborah.ROSEVEARE@oecd.org](mailto:Deborah.ROSEVEARE@oecd.org)

Miss Claire SHEWBRIDGE  
Analyst  
EDU/IA  
OECD  
Tour Europe 2242  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 99 63  
Email: [Claire.SHEWBRIDGE@oecd.org](mailto:Claire.SHEWBRIDGE@oecd.org)

Ms. Miho TAGUMA  
Analyst  
EDU/ETP  
OECD  
Tour Europe 2347  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 92 65  
Email: [Miho.TAGUMA@oecd.org](mailto:Miho.TAGUMA@oecd.org)

Mr. John WEST  
Head of Division  
PAC/AFF  
OECD  
Annexe Franqueville 324  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 80 25  
Email: [John.WEST@oecd.org](mailto:John.WEST@oecd.org)